

# Salaires 2017 : Pourquoi la CGT ne signe pas

## Paquet cadeau empoisonné

La CGT n'a pas signé l'accord d'intéressement, parce que Delphine Ernotte en a fait un paquet cadeau, un tout à prendre ou à laisser : pour signer l'intéressement, il fallait aussi accepter une révision « couplée » de l'accord collectif de 2013 sur les salaires.

Autrement dit, la présidente de FTV a fait le choix du blocage du dialogue social dès l'ouverture de la négociation. Rien ne l'y obligeait, sinon la volonté de tordre le bras de la CGT pour lui faire accepter une révision à la baisse de l'accord collectif.

Pourquoi la CGT ne pouvait décemment pas signer cette révision des règles concentrant les augmentations et les promotions qui concernent les 9 000 salariés de FTV ?

- Parce qu'il fallait entériner la poursuite du gel des salaires imposé depuis 4 ans :

2014, 2015, 2016 et maintenant 2017 sans aucune augmentation générale.

- Parce que la CGT rejette une politique salariale basée uniquement sur les augmentations « au mérite », ce qui laisse beaucoup trop de place à la subjectivité et exclut une large partie des salariés de manière récurrente.
- Parce qu'il fallait accepter de réduire à 1 % le taux des augmentations individuelles, actuellement de 2,5 % et 3,5%.
- Parce que la direction voulait aussi abaisser les taux des passages de fonctions et de paliers pour les journalistes
- Parce que la garantie d'une augmentation de 2,5 % du seul salaire de base au bout de 5 ans, soit 0,5 % par an, entérine une baisse tendancielle des revenus.

## Régulation sociale à revoir

Signer un accord salarial repose aussi sur un minimum de confiance, alors que depuis 2013 les DRH et les directions ont tout fait pour saboter les « comités salaires » : Aucun dialogue, aucune transparence, un manque total d'équité. Tandis que quelques-uns cumulaient les mesures individuelles, d'autres voyaient augmentations et promotions leur passer sous le nez année après année.

Quel crédit apporter à une direction qui n'a eu de cesse de réduire la masse salariale ? Sur 3 ans, le nombre de mesures individuelles a baissé de 30%. 2016 en particulier a été un naufrage ! Pour les journalistes, 305 mesures pour un effectif de près de 2 700 salariés. 1 journaliste sur 4 n'a bénéficié d'aucune mesure individuelle depuis au moins 5 ans. Sur 5 933 PTA, 874 ont leur

dernière mesure individuelle qui remonte au 1er janvier 2013 !

La direction n'avait qu'une seule obsession « répartir plus équitablement les miettes » sans un euro de plus dans l'enveloppe des mesures individuelles. Elle est restée fermée aux demandes de la CGT de rééquilibrage des salaires entre l'encadrement et la grande masse des salariés, d'examiner les dispari-

tés salariales qui sont réapparues, comme de garantir l'alignement sur le salaire médian pour les CDD et les intégrations.

Pour mener à bien cette politique, la direction doit impérativement respecter les comités salaires et leur donner les moyens et le niveau d'information nécessaires à un fonctionnement loyal.

## Quelle dynamique salariale ?

Pour l'instant, après avoir réduit à zéro les augmentations générales, la direction campe sur le dogme de l'individualisation des salaires, alors qu'elle n'a même plus les moyens de sa politique, pour financer un niveau décent de mesures individuelles.

La CGT a donc choisi de ne pas entériner le dispositif « à prendre ou à laisser » proposé par la direction. Elle n'est pas opposée à la reprise des négociations, mais sur de bonnes bases, pour rétablir une véritable dynamique salariale

Curieusement, un syndicat a choisi de ne signer que l'accord d'intéressement alors que, selon le vœu de la direction, il était indissociable de la modification de l'accord collectif.

En tout état de cause, faute de signature majoritaire, la NAO 2017 respectera les dispositions de l'Accord Collectif. Cela représentera une augmentation de 0,7% de la masse salariale des PTA et des journalistes, soit environ une mesure pour 3 PTA et une pour 5 journalistes, compte tenu du pourcentage minimal des mesures individuelles (2,5% et 3,5%).

Le prochain processus d'attribution des mesures individuelles 2017, sera un test de la volonté ou non de la direction de faire preuve d'équité et de transparence afin de cesser d'exclure un trop grand nombre de salariés de France télévisions

Paris, le 5 juillet 2017